



## DELIBERATION

N° SP\_2026\_04\_006

### SEANCE PLENIERE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 2 AVRIL 2026

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

---

#### 1ERE COMMISSION

SERVICE : Pôle patrimoine départemental et mobilités/Direction des bâtiments

---

**OBJET : Budget annexe de production d'énergies renouvelables - Compte administratif 2025 et compte de gestion**

---

Elu(s) présent(s) : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT, M. BOISSERIE, M. BOST, Mme BOURDEAU, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, Mme DEBOURG, M. ESCURE, M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGÉ, M. LEBLOIS, M. MALET, Mme MANUS, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, Mme NEGRIER, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, Mme TUYERAS, M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration : Mme LHOMME LEOMENT.

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : M. DESTRUHAUT, excusé, a donné délégation de vote à M. GERAUDIE ; Mme GENTIL, excusée, a donné délégation de vote à M. BUSSIÈRE ; M. LARCHER, excusé, a donné délégation de vote à Mme MANUS ; Mme LARDY, excusée, a donné délégation de vote à Mme TLEMSANI ; Mme PAULET, excusée, a donné délégation de vote à Mme TUYERAS ; M. PIRONNEAU, excusé, a donné délégation de vote à Mme MARCOUX-LESTIEUX.

## **PRESENTATION SYNTHETIQUE**

Pour l'exercice 2025, le compte administratif du budget annexe de production d'énergies renouvelables présente des résultats concordants avec le compte de gestion établi par le Payeur départemental.

Il appartient à l'Assemblée départementale d'approuver ces deux comptes et de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement.

## **INCIDENCES BUDGETAIRES**

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses				
Recettes				

## **RAPPORT**

L'exercice 2025 présente les caractéristiques suivantes, exprimées en montant hors taxe :

### **I. OPÉRATIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

La section de fonctionnement a enregistré des dépenses de fonctionnement en 2025 à hauteur de 10 431,34 €

Hors reprise de l'excédent 2024, les recettes de la section s'élèvent à 19 863,45 € et correspondent essentiellement à une prime de production d'électricité et la revente d'électricité.

En cumulé avec la reprise de l'excédent 2024 d'un montant de 3 250,65 €, elles atteignent 23 114,10 €.

### **II. OPÉRATIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

#### **1 - Dépenses**

Les dépenses d'investissement de l'exercice se sont élevées à 136 484,30 € et comprennent :

- un versement d'avance pour un montant de 38 912 € ;
- des travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur le collège de Saint-Sulpice-les-Feuilles pour 2 820,93 €, le collège de Rochechouart pour 63 254,89 € et le stade d'athlétisme à Limoges pour 10 263,87 € ;
- des études pour l'installation de panneaux photovoltaïques au collège d'Aixe-sur-Vienne pour 4 270 € et sur l'aire de co-voiturage de la Route départementale (RD) 20 à Aixe-sur-Vienne pour 6 687,61 € ;
- des amortissements de subvention à hauteur de 10 275 €.

#### **2 - Recettes**

Hors reprise d'excédent, les recettes d'investissement ont atteint 240 931 € et intègrent :

- une subvention DSID 2021 (installation panneaux photovoltaïques sur différents sites) pour 147 000 € ;
- une subvention d'équipement du budget principal pour 83 500 € ;
- des amortissements de biens pour 10 431 €.

En cumulé avec la reprise de l'excédent 2024 d'un montant de 43 651,04 €, elles atteignent 284 582,04 €.

### **III. RESULTAT CUMULE DE CLOTURE 2025**

La reprise des résultats antérieurs et l'intégration des opérations d'ordre conduisent à un résultat cumulé excédentaire de 12 682,76 € résultant principalement de la revente d'électricité à EDF OA en fonctionnement.

De la même façon, la section investissement se clôture sur un résultat excédentaire cumulé de 148 097,74 €.

Le résultat cumulé de clôture de l'année 2025 s'élève donc à 160 780,50 €.

Telles sont les principales caractéristiques du compte administratif de l'exercice 2025 du budget annexe de production d'énergies renouvelables.

### **DECISION**

Vu les articles L. 1612-12 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 10 avril 2025 adoptant le Budget primitif ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 10 avril 2025 adoptant le compte administratif 2024 ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 16 octobre 2025 adoptant la Décision modificative n° 1 ;

L'Assemblée départementale, légalement convoquée par son Président, réunie dans la salle de l'Assemblée de l'Hôtel du département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

### DECIDE

d'arrêter le compte de gestion établi par le Payeur départemental qui fait apparaître des résultats identiques au compte administratif 2025 du budget annexe de production d'énergies renouvelables ;

d'adopter le compte administratif pour l'exercice 2025 qui fait ressortir les résultats suivants :

#### Section de fonctionnement :

- recettes :	23 114,10 €
- dépenses :	10 431,34 €
Soit un excédent de : .....	12 682,76 €

#### Section d'investissement :

- recettes :	284 582,04 €
- dépenses :	136 484,30 €
Soit un excédent de : .....	148 097,74 €

de constater un résultat excédentaire de 160 780,50 € ;

de reporter l'excédent de la section d'exploitation pour 12 682,76 €;

de reporter l'excédent de la section d'investissement pour 148 097,74 €.

41 Pour : Mme ACHARD, M. ALLARD, Mme ALMOSTER-RODRIGUES, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. AUZEMERY, M. BARRY, M. BEGOUT, M. BOISSERIE, M. BOST, Mme BOURDEAU, M. BUSSIÈRE, M. CUBERTAFOND, Mme DEBOURG, M. DESTRUHAUT (délégation de vote à M. GERAUDIE), M. ESCURE, Mme GENTIL (délégation de vote à M. BUSSIÈRE), M. GERAUDIE, Mme GUILHAT-BARRET, M. JOUANNY, Mme LALOGÉ, M. LARCHER (délégation de vote à Mme MANUS), Mme LARDY (délégation de vote à Mme TLEMSANI), M. LEBLOIS, M. MALET, Mme MANUS, Mme MARCOUX-LESTIEUX, M. MIGUEL, Mme MORIZIO, Mme NEGRIER, M. NOUHAUD, M. OSTROWSKI, Mme PAULET (délégation de vote à Mme TUYERAS), M. PIRONNEAU (délégation de vote à Mme MARCOUX-LESTIEUX), Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme SELLÈS, Mme TLEMSANI, Mme TROUBAT, Mme TUYERAS, M. VEYRIRAS, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

1 absent / excusé sans procuration : Mme LHOMME LEOMENT.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
La Directrice générale adjointe

Anne DELAPIERRE